

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le diplôme du BTS PI rend éligible à la délivrance des cartes professionnelles obligatoires pour les activités de transaction (carte T), de gestion immobilière (carte G) et de syndic de copropriété (carte S).

Le titulaire du diplôme peut exercer au sein de :

- Agence immobilière
- Cabinet d'administration de biens
- Bailleur social
- Office notarial
- Société de promotion / construction
- Entreprise ou collectivité gérant leur patrimoine immobilier

DES METIERS VARIES

- Assistant gestionnaire locatif
- Assistant/e Syndic
- Assistant gestionnaire de copropriété
- Négociateur vente junior
- Négociateur location junior



www.alain-borne.ent.auvergnerhonealpes.fr



Cafétéria

Restauration scolaire

A 5 minutes à pied
de la gare SNCF

Salles de cours informatisées

Lycée général
et technologique
Alain Borne



académie
Grenoble

éducation
nationale



10, place du théâtre
26 200 Montélimar
Tél: 04.75.92.34.34
Fax: 04.75.92.32.88
Ce.0260015a@ac-
grenoble.fr

BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES



*NOUS CONSTRUISONS ENSEMBLE
VOTRE AVENIR*

Formation initiale sous statut scolaire

LYCÉE
ALAIN BORNE

MONTÉLIMAR



RECRUTEMENT

Être titulaire d'un BAC

Pratiquer l'anglais

Sélection sur dossier

QUALITÉS REQUISES

- Autonomie et sens de l'initiative
- Présentation soignée
- Dynamisme et persévérance
- Sens du contact et motivation
- Esprit d'équipe
- Capacités en gestion
- Rigueur et organisation

PROGRAMME

	Heures semaines	
	1ère année	2ème année
Culture générale et expression	3h	3h
Langue vivante étrangère	3h	3h
Environnement juridique et économique des activités immobilières	4h	4h
Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location	8h	8h
Administration des copropriétés et de l'habitat social	7h	7h
Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique	3h	3h
Construction d'une professionnalité dans l'immobilier	3h	3h
Total	31h	31h

STAGES

14 semaines de **stage** obligatoire

8 semaines possibles dans un pays de l'UE.

1ère année : 8 semaines

2ème année : 6 semaines

OBJECTIF : développer les compétences acquises par l'expérience professionnelle

POURSUITES D'ÉTUDES

Licences professionnelles :

- Management du logement social
- Responsable d'affaires en immobilier
- Droit et gestion de copropriété
- Gestion et administration de biens

Masters en immobilier

INTERVENTIONS EN CLASSE DE PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

EFFECTIF RÉDUIT

ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

SPEED MEETING ANNUEL POUR FACILITER LA RECHERCHE DE STAGE